

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 24 février 2015 à
9 h 00 à la Cuisine du Marché du Vieux-Port de Québec



marchevieuxport.com

« La Coopérative des Horticulteurs a pour mission d'offrir à ses membres, producteurs, transformateurs et artisans de l'industrie agroalimentaire, différents services de mise en marché et de promotion de leurs produits. Celle-ci s'engage également à offrir à la population une diversité de produits agroalimentaires locaux, frais, transformés, et de qualité. »

Table des matières

Section 1

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée générale de 2013

Section 2

3. Mot du Président
4. Rapport de la direction générale

Section 3

5. Rapport du vérificateur, états financiers et état de la réserve

Section 4

6. Communication

Section 5

7. Budget 2015

Section 6

8. Membres du conseil d'administration et postes en élection
9. Feuille de note



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative des Horticulteurs de Québec se tiendra le 24 février 2015 à 9 h.

Lieu de l'assemblée générale annuelle

Cuisine du marché, Marché du Vieux-Port de Québec

PROJET D'ORDRE DU JOUR

9 h 00

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 février 2014.
4. Résolution pour accepter les non-membres à l'assemblée
5. Mot du président
6. Rapport de la direction générale
7. Bilan des communications 2014
8. Plan de communication 2015

Pause

9. Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014
 - Période de questions au vérificateur.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

10. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2015.
11. Présentation du budget 2015.
12. Dossier du possible déménagement
13. Élection des administrateurs.

Pause

- Présentation du nouveau conseil d'administration.

14. Varia.
15. Clôture de l'assemblée.

Cocktail & Diner



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le mardi le 25 février 2014 à 9 h 15
À la Cuisine du Marché.

PV - 2013-
AGA

Présences : 32 membres votants

Présence du Conseil d'administration :

M. Arthur Cauchon,

M. Luc Turcotte,

M. Gaétan Fiset,

Mme Andrée Tremblay,

Mme Suzie Marquis,

Mme Line Binet.

Monsieur Jean-Paul Desjardins

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Nomination d'un président d'assemblée

Monsieur Arthur Cauchon ouvre la séance à 9 h 15 et souhaite la bienvenue aux membres, aux invités et partenaires présents.

Monsieur Gaétan Fiset, secondée par madame Line Binet propose monsieur Arthur Cauchon comme président d'assemblée. Monsieur Arthur Cauchon, président du conseil d'administration de la Coopérative des Horticulteurs de Québec est nommé président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Madame Anne Pichette secondée par madame Hélène Prince propose l'ouverture de l'assemblée.

Adopté l'unanimité.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Monsieur Arthur Cauchon présente les membres du conseil d'administration et le nouvel administrateur externe représenté par monsieur Jean-Paul Desjardins. Monsieur Cauchon lui demande de prendre la parole et de se présenter. Monsieur Desjardins mentionne qu'il réside à Château-Richer près de monsieur Cauchon, qu'il est lui-même consultant, qu'il possède sa compagnie, Desjardins Marketing, est président du comité tourisme de la Chambre de commerce etc. Il est également grand-père, il a déjà tenu un commerce au tout début du Marché du Vieux Port avant que les portes de garage soient installées. Il trouve plaisant et stimulant le milieu agro-alimentaire, qui occupe une partie de ses activités professionnelles.

2. Lecture et adoption de l'ordre de jour

Monsieur Arthur Cauchon fait la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Éric Floch, secondé par monsieur Roch Hébert propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 mars 2013

Monsieur Arthur Cauchon fait la lecture du procès-verbal du 5 mars 2013 aux membres de l'assemblée. Une correction doit être faite au procès-verbal, au point 12 citant que « *Monsieur Gaétan Demers secondé par madame Anne Pichette proposerait la fermeture de la période de mise en candidature* ». Monsieur Demers était absent lors de la dernière assemblée. Le tout sera annoté.

Madame Francine Jobidon secondée par madame Andrée Tremblay propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité.

4. Mot du président- Monsieur Arthur Cauchon

Monsieur Arthur Cauchon relate que l'année 2013 a été stimulante et emballante. Le projet de la Cuisine du Marché a permis de donner un second souffle au Marché; du même coup, nous avons démontré notre esprit d'initiative, notre capacité de réalisation, et surtout, une valorisation de nos produits frais et de leurs variétés, en mettant en valeur les producteurs, les transformateurs et les commerçants, et cela, à longueur d'année. C'est un actif important qui nous appartient et qui est porteur pour l'avenir. À travers ce projet, nous avons tous partagé la volonté de réussir et je vous en remercie tous, membres de la coopérative, comme l'équipe du personnel permanent, celle de la cuisine du Marché, le chef Arnaud Marchand et notre nouveau directeur général, et enfin, celles et ceux qui m'accompagnent: les membres du conseil d'administration.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

L'année 2013 a été aussi une occasion d'établir des ponts solides avec les autorités municipales et les instances portuaires. Nous serons bientôt appelés à donner notre opinion pour les projets futurs concernant le Marché et le bassin Louise. C'est prometteur pour l'avenir de la coopérative et le Marché du Vieux-Port. Plus que jamais, nous devons travailler ensemble, aller dans la même direction et démontrer que nous sommes les meilleurs EXPERTS dans le domaine.

Par ailleurs, à travers les activités que nous avons organisées tout au long de l'année, et les services que nous avons mis de l'avant, les administrateurs ont été à l'écoute des clientèles, en projetant une image dynamique, d'ouverture, pour les bénéficiaires de l'ensemble des membres. Chaque saison, chaque mois nous a fourni des occasions de nous manifester, à la période des sucres, lors de l'éclosion des fleurs, pendant la semaine des Marchés publics, à la période des récoltes ou encore durant le Marché Signature de Noël. Pour rester en avant de la parade, il faudra sans cesse se renouveler, innover et regarder vers l'avant, tout en n'oubliant pas notre mission initiale, celle d'offrir des produits frais et variés, transformés ou non, aux clientèles locales, régionales, de passage ou touristiques.

Plus que jamais, nous aurons la responsabilité d'offrir le meilleur service à la clientèle qui soit, peu importe leur nature ou leur provenance. Comme producteur, comme transformateur et comme commerçants, nous devons œuvrer à projeter une image de service de proximité sans faille, accessible à tous et sans compromis sur la qualité des services à rendre et des produits offerts.

Il conclut en souhaitant une bonne année 2014 à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches; travaillons plus que jamais ensemble, dans un même esprit de corps.

5. Rapport de la direction général

Monsieur Daniel Tremblay remercie les membres présents à l'assemblée annuelle et souligne la présence d'un nouveau membre nouvellement admis au sein de la Coopérative des Horticulteurs de Québec monsieur Francis Lavoie propriétaire du Domaine de Lavoie. Il informe l'assemblée que monsieur Lavoie est au Marché du Vieux Port depuis maintenant 4 ans et présent à l'année. Monsieur Tremblay fait lecture de son rapport d'activité pour l'année 2013.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

«Je vous remercie d'être toutes et tous présents aujourd'hui pour l'assemblée générale annuelle de la Coopérative des Horticulteurs de Québec. Pour débiter, je remercie les membres du conseil d'administration pour leur temps, leur implication, et leur confiance. Comme vous savez, ça fait à peine plus d'un an que je me suis joint à la coopérative, mais l'administration m'a fait entièrement confiance, m'a supporté et m'a conseillé tout au long de l'année 2013. Je tiens à remercier également les producteurs, transformateurs et commerçants qui sont présents au Marché. C'est grâce à vous si le Marché du Vieux-Port demeure un incontournable dans le domaine agroalimentaire de la région de Québec.

L'année 2013 a été ce qu'on pourrait qualifier de « en dents de scie ». L'hiver s'est bien déroulé avec une bonne augmentation d'achalandage lors de la période de l'érable, qui était notre premier arrivage. Cependant, le climat et la pluie très abondante du printemps ont été très néfastes pour la période des fleurs. Les productions maraîchères ont également eu du retard cette année due au temps froid et pluvieux. Par la suite, les mois de juillet, août et septembre ont été dans l'ensemble très bons pour le Marché. Plusieurs producteurs ont constaté une bonne croissance de leurs ventes au cours de cette période. L'automne clément et relativement sec a fait en sorte que plusieurs producteurs ont prolongé leur présence au Marché, jusqu'à très tard dans la saison. L'abondance de produits et de producteurs a une belle influence sur l'achalandage de cet automne. Finalement, après un bon départ, le Marché de Noël 2013 a été marqué par plusieurs tempêtes de neige, spécialement lors des trois derniers dimanches. Il continue en disant que l'achalandage 2013 s'est chiffré à 1 218 663 personnes, soit une diminution de 1 % par rapport à 2012 qui était à 1 234 669.

Par la suite, pour ceux qui sont anxieux de connaître les résultats financiers de cette année, sachez que 2013 présente des résultats d'opérations positifs. Sans entrer dans les détails, les revenus de la coopérative ont atteint 1 203 950 \$ pour l'exercice 2013, comparativement à 1 004 299 \$ en 2012, une hausse significative expliquée par l'intégration de la Cuisine du Marché. Ainsi, les frais d'exploitation ont été de 1 169 637 \$ cette année, versus 980 284 \$ en 2012. Encore une fois, la mise en place et l'exploitation de la Cuisine du Marché ont eu une incidence marquée sur les frais d'exploitation de 2013. Au total de l'exercice financier 2013, la coopérative dégage un **bénéfice net de 34 313 \$**. Nous aurons l'opportunité au courant de l'assemblée d'avoir le rapport complet du vérificateur, mais laissez-moi vous assurer que la coopérative est toujours en excellente situation financière.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Cette année fut marquée par la reprise des opérations, la rénovation et l'ouverture de la Cuisine du Marché. Le projet est passé par plusieurs étapes avant de pouvoir être mis de l'avant : refus initial des partenaires pour le financement, délais dans les procédures d'obtention de permis de la ville, rencontre avec les élus et le cabinet du maire pour l'obtention du financement, grève de la construction. Finalement, après plusieurs mois d'efforts, la Cuisine du Marché a ouvert ses portes le 11 juillet dernier. Nous verrons les détails un peu plus tard au cours de l'assemblée, mais laissez-moi vous rappeler que la Cuisine du Marché a pour but de mettre en valeur les produits et les producteurs présents au Marché. Elle vous appartient et son succès est désormais entre vos mains, du moins en partie. J'en profite pour vous réitérer l'importance de votre contribution dans ce beau projet et remercie ceux qui déjà, ont contribué significativement au fonctionnement de la Cuisine.

En terminant, je suis très fier du travail accompli cette année à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne les relations entre l'administration et les occupants du Marché. Encore plusieurs défis nous attendent pour 2014. La Cuisine du Marché devra continuer de s'améliorer. Les relations avec la ville et le port relativement au projet de développement devront se poursuivre. Nos actions en communications devront être toujours plus efficaces. Le Marché de Noël et celui d'hiver feront certainement l'objet d'une réflexion majeure. Je m'en voudrais de passer sous silence le travail de toute l'équipe du Marché. Anne Julie, Danielle, Robert et son équipe, Mylène et son équipe.» Il les remercie pour leur bon travail.

Période de questions

Question de l'assemblée sur la fréquentation du mois de décembre 2013.

Monsieur Tremblay explique qu'il y a eu une baisse de 5% par rapport aux autres années attribué essentiellement aux 3 derniers dimanches de décembre où il y a eu des tempêtes. Une diminution totale de 8 000 personnes en tout pour le marché de Noël. Le marché de Noël était complet pour un total d'environ 72 kiosques de mémoire.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Quels sont les futurs projets pour la cuisine de démonstration?

Monsieur Tremblay explique le développement concernant une futur association avec les écoles d'hôtellerie de Québec présentement à l'étude qui aurait comme but de faire participer les étudiants d'hôtellerie à faire des démonstrations de cuisine et pourrait être associé avec des producteurs du marché. Le tout pourrait s'étendre jusqu'au Marché de Noël.

Monsieur Cauchon remercie monsieur Tremblay pour son excellent travail.

6. Bilan des communications

Madame Anne-Julie Bouchard est invitée par monsieur Arthur Cauchon pour la présentation du bilan des communications de l'année 2013. Madame Bouchard précise qu'elle a fait une présentation par saison sur évènements de l'année 2013

Pour l'hiver, les évènements a été la St-Valentin, du 1er au 13 février. Nous avons organisé un concours pour gagner un panier. Pour le printemps, Cabane à sucre du 16 et 17 mars, le Paniers de famille, le 12 mai, en été, c'était la Semaine québécoise des Marchés publics du 15 au 24 août, le Festival des récoltes qui s'est passé au mois de septembre. Pour ce qui est de l'automne, la soupe populaire, le 20 septembre et pour finir le Marché de Noël du 21 novembre au 31 décembre 2013.

Nous avons utilisé la Radio (Rouge FM, WKND) pour la St-valentin, la Cuisine du Marché en été et pour le Marché de Noël. Les magazines/quotidiens pour de petites parutions dans beaucoup de journaux. L'affichage sur place à l'intérieur du marché. Nous avons fait de la distribution d'encarts publicitaire. La télévision de Radio-Canada a présenté les annonces pour le Festival des Récoltes de septembre ainsi que le Marché de Noël. La production en été avec monsieur Arnaud Marchand d'une série télévisée à Télé-Mag. Les journaux, les médias sociaux, la relation de presse ont été utilisée tout au long de l'année. À travers les évènements, il y a eu de l'animation d'organisée.

Pour l'année en cours, nous avons participé par le biais de la Cuisine du Marché au Snowboard Jamboree qui s'est tenu le 16-17-18-19 janvier 2014. Nous étions le garde-manger de l'évènement. À la St-Valentin du 1er au 13 février, nous avons organisé un panier concocté par la Cuisine du Marché avec les produits du marché.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

En janvier et février, il y a eu distribution d'encarts publicitaires de La Cuisine dans les tours à bureaux des alentours.

Pour le printemps, des événements tels que : la Cabane à sucre revient les weekends du 22-29 mars et 5 avril. Le concept est amélioré car nous avons tenu compte des commentaires de notre clientèle. Une première au marché que nous allons faire. C'est pour mettre en valeur les arrivages au marché et dans le cas présent, c'est le crabe des Neiges qui se tiendra le 12 avril 2014. Ce sera un souper festif avec ambiance. Pâques sera de retour le 18-19-20 avril, les Paniers de famille 11 mai, Les fleurs au Marché à la Mi-mai, l'ouverture-terrasse à la fin juin.

En été, les événements tel que la Semaine québécoise des Marchés publics revient du 15 au 24 août, le Festival des récoltes pour le mois de septembre. Il y aura aussi animation de la Cuisine du Marché en juin, juillet, août.

Pour l'automne, les événements la soupe populaire, le 20 septembre et devrait se tenir dans La Cuisine du Marché.

Pour le Marché de Noël, il sera du 27 novembre 2014 au 4 janvier 2015. Cette année, le concept du Marché de Noël va s'étendre jusqu'à l'extérieur du Marché.

Pour les points forts des communications, cette année sera de s'appuyer sur nos arrivages par des événements. Concentrer les communications permettra de mieux passer notre message que nous détenons l'expertise dans plusieurs domaines et c'est au marché que les gens vont retrouver les meilleurs produits, le meilleur service et les meilleurs conseils.

Les campagnes se feront via la radio, l'affichage sur place et à l'extérieur, la distribution d'encarts publicitaires, la télévision, les journaux (cahiers spéciaux), à travers les médias sociaux et par la relation de presse.

Monsieur Tremblay remercie madame Bouchard pour son travail et la félicite d'avoir repris le poste laissé vacant par le départ de monsieur Pichette.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

9 h45 à 10h00-Pause

Monsieur le président informe l'assemblée de la présence de monsieur Réjean Lacroix et mentionne que la présentation des états financiers qui est au no 10 de l'ordre du jour, aura lieu avant la Cuisine du Marché au no 9.

10. Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013

Monsieur Réjean Lacroix présente les états financiers au 31 décembre 2013. Il explique que le rapport de l'auditeur est exactement resté comme l'année 2012. Il explique la responsabilité de l'auditeur ainsi que celle de la direction. Il fait remarquer que le projet instauré en 2013 étant la Cuisine du Marché fait faire des ajouts dans les états financiers. Plusieurs nouveaux postes sont instaurés dont l'emprunt à long terme, les équipements et mobilier de cuisine ainsi que stock d'inventaire. En résumé, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013, la coopérative dégage un excédent de 34 313\$ vs 24 067\$ pour 2012. Les différences notables cette année sont au niveau de l'intégration de la Cuisine du Marché qui a une influence à la hausse sur les revenus, de même que sur les dépenses.

Période de question de la part de l'assemblée sur les états financiers.

Pourquoi nous n'avons pas pris le montant de la réserve générale au lieu de contracter un prêt à 5.3% d'intérêt. En premier lieu, la réserve générale n'est pas l'image du compte en banque. Pour le reste, c'est une décision du conseil d'administration.

Monsieur Lacroix demande une résolution à l'assemblée concernant de virer le trop-perçu d'opération à la réserve générale.

Il est proposée par madame Marie-Josée Godbout secondé par monsieur Dany Hébert de virer le trop-perçu d'opération à la Réserve Général. Adopté à l'unanimité.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

11. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2014

Il est proposé par monsieur Gaétan Demers secondé par madame Hélène Prince de nommer monsieur Lacroix comme vérificateur pour l'année 2014. Adopté à l'unanimité.

9. Cuisine du Marché

- Construction, Cuisine du Marché

Monsieur Tremblay présente les coûts qu'ont engendré le projet de la Cuisine du Marché. Le coût total de la construction s'élevé à 330 189\$ se définissant comme suit: les améliorations locative au montant de 164 125\$, les équipements de cuisine, 97 019\$, le mobilier de cuisine et affichage, 48 774\$ et les honoraires professionnels au montant de 20 182\$. Il continue en informant les montants de financement des partenaires ainsi que celui de la Coopérative des Horticulteurs. La subvention de la ville au montant de 125 000\$, celle de la CRÉ, 35 000\$, ensuite celle du MAPAQ, au montant de 5 000\$. La Coopérative des horticulteurs a contracté un prêt à la Caisse Populaire de 75 000\$ et le reste, 90 189\$ a été pris à même les liquidités de la coopérative.

- Bilan de fin d'année

Monsieur Tremblay revient sur les résultats financiers de la cuisine du marché, présenté précédemment par le vérificateur comptable. Il commente les états en mentionnant que certaines dépenses sont non-récurrentes tels que les honoraires professionnels. Il cite également le loyer payé par la cuisine qui était très élevé et basé sur des projections.

Par la suite, il présente le budget de la cuisine pour l'année 2014. Il commente et explique l'ensemble des postes budgétaires. Les revenus projetés sont de 375 000\$. Pour les frais d'exploitations, ils se chiffrent à près de 370 000\$, pour un excédent de 5000\$ pour l'année 2014.

Certaines questions sont posées afin d'éclaircir certains frais d'exploitations tels que les salaires et le loyer. Monsieur Tremblay explique comment il en est arrivé à ces résultats.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Présentation du Budget 2014

Monsieur Daniel Tremblay présente le budget de la coopérative pour l'année 2014. Il informe l'assemblée qu'il a fait un budget très conservateur tant dans les revenus que dans les dépenses. Il énumère les postes en prenant le temps de les définir et en émettant quelques commentaires. Il informe aussi l'assemblée que le conseil d'administration a voté que le loyer restera le même, sans aucune augmentation pour l'année 2014.

Par la suite, il répond aux questions de l'assemblée.

Madame Sylvie Gagnon mentionne que les frais de publicité devraient être augmentés afin de donner une marge de manœuvre pour publiciser la cuisine du marché entre autre. Elle propose d'augmenter les frais de publicité de 20% à 25%.

Monsieur Cauchon demande s'il y a d'autres positions sur ce point.

Plusieurs points sont apportés. Certains sont craintifs car une telle augmentation est permanente. Certains suggèrent d'augmenter ponctuellement le budget de publicité. Monsieur Tremblay suggère d'augmenter le budget de publicité de 10 000\$ cette année qui était de 155 000\$. Parcontre il indique à l'assemblée que tous doivent être conscients et se rappeler cette demande lors de la prochaine assemblée. Il est donc convenu qu'une somme additionnelle de 10 000\$ sera investie en publicité, spécialement pour promouvoir conjointement la cuisine et le marché.

Madame Raymonde Tremblay parle du budget de la cuisine et émet son commentaire sur l'amortissement qui n'est que fictive. Elle ajoute que la publicité qu'elle nomme publicité croisée devrait être de façon synergique dans l'ensemble des activités. Quels soient pour la Cuisine du Marché ou pour tout autre activités, le marché trouve quand même son compte.

Monsieur Morency mentionne l'importance de faire circuler l'information que pour les commerçants et employés (es), un rabais est offert à La Cuisine du Marché.

Madame Jobidon demande une formule pour enrayer la file d'attente pour les travailleurs du Marché.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

12. Élection des administrateurs

Madame Anne Pichette propose, secondé par madame Francine Jobidon de nommer comme président d'élection monsieur Daniel Tremblay. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Luc Turcotte propose, secondé par monsieur Denis Larue de nommer madame Danielle Gagné comme secrétaire de scrutin ainsi que madame Anne-Julie Bouchard comme scrutatrice. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Daniel Tremblay annonce qu'il y a plusieurs postes à combler soient : producteurs-transformateurs annuels ayant une occupation sur le marché de plus de 8 mois. Madame Line Binet est l'administratrice sortante et annonce qu'elle se représente pour le poste. Élu sans opposition.

Le deuxième poste libre est pour les producteurs transformateurs saisonniers ayant une occupation sur le marché moins de 8 mois. Madame Suzie Marquis, l'administratrice sortante annonce qu'elle se représente pour le poste. Élu sans opposition.

Un autre poste pour membre associé qui est représentée par madame Andrée Tremblay informe qu'elle se représente. Élu sans opposition.

Pour le poste de l'administrateur externe représenté par monsieur Jean-Paul Desjardins, madame Pageau secondé par monsieur Bégin propose de renouveler le mandat monsieur Desjardins pour une autre année.

Accepté à l'unanimité.

Monsieur Tremblay annonce que les élections étant terminées que le nouveau conseil doit se retirer quelques minutes pour élire les postes du conseil exécutif.

Madame Francine Jobidon, secondée par monsieur Luc Turcotte propose la fermeture de la période de mise en candidature. Adopté à l'unanimité.

Pause

Au retour de la pause, monsieur Cauchon présente les membres qui font parti du conseil d'administration pour l'année 2014 et identifie les fonctions occupées par chacun des membres y compris ceux qui occupent un poste dans le conseil exécutif. Il remercie l'assemblée de leurs confiances envers eux.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

14. Varia

Question des membres

Monsieur Bégin informe l'assemblée qu'il connaît monsieur Desjardins pour avoir travaillé avec lui sur certaines études faites au marché par le passé. Il ajoute que monsieur Desjardins connaît très bien le milieu et que c'est très positif pour le marché d'avoir une personne comme lui.

Madame Marie-Josée Godbout demande au conseil pourquoi la nuit blanche ne s'est pas tenue cette année. Monsieur Daniel Tremblay explique que l'organisation QuébecAdabra n'existe plus et que cette activité se retrouve désormais dans l'organisation du Carnaval. Nous travaillons indirectement avec le Carnaval de Québec. Elle émet une idée de collaborer avec l'activité du marathon des 2 rives, car historiquement, cette journée est très peu achalandée étant donné que les accès au marché sont limités.

Monsieur Steve Morency fait une réflexion sur la future relève et trouve déplorable qu'il y est moins de jeune pour participer aux assemblées et sur la relève de la Coopérative en elle-même.

Monsieur Daniel Tremblay prend bonne note sur les commentaires reçues et trouve le tout positif et constructif.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Levée de l'assemblée

Monsieur Denis Larue secondé par madame Marie-Josée Godbout propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

M. Cauchon invite les membres à se réunir pour prendre le cocktail qui sera suivi du diner. Il est 12h10.

Président
Coopérative des Horticulteurs de Québec
Québec

Secrétaire trésorière
Coopérative des Horticulteurs de



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Mot du président

Mesdames, Messieurs,

La dernière année figure parmi le palmarès des années exceptionnelles. Comme tout le monde le sait, la température demeure un facteur important en agriculture. Tout au long des saisons, les clients ont été au rendez-vous et les produits en abondance. En accord avec notre mission, les produits offerts ont attiré au cours des 12 derniers mois les résidents de Québec en grand nombre et vous avez contribué à offrir des produits transformés, de qualité à la clientèle touristique, que ce soit les croisiéristes (ils ont été plus de 180 000 cette année) ou aux clientèles de toutes les provenances, et ainsi à consolider la réputation de notre terroir et de l'image animée de Québec. Les campagnes publicitaires ont su transmettre le message que nous étions ouverts à l'année et que nous avons une grande variété de produits frais et originaux à consommer.

La Cuisine du Marché a mis en valeur les différents produits, avec créativité et opportunité. Pour combler les périodes moins achalandées, des activités ont commencé à poindre, avec des ambiances inspirantes comme le temps des sucres ou l'arrivée printanière du crabe; après un cycle complet de 12 mois, la Cuisine du Marché fait non seulement ses frais, mais dégage un bénéfice intéressant et satisfaisant. L'équipe en place fait un travail remarquable, et vise continuellement à l'amélioration du menu et du service. Les clients peuvent maintenant jouir d'une terrasse ouverte sur le bassin Louise et profiter d'une offre BBQ originale, conforme aux objectifs que nous nous sommes donnés : mettre en valeur nos produits.

La vie associative a été aussi très occupée; la direction et les administrateurs ont travaillé ensemble sur différents dossiers comme la sécurité des lieux et la réalisation d'un Marché de Noël plus lumineux et davantage attirant. Entre autre, nous avons, avec notre partenaire principal, la Ville de Québec, défini nos besoins en vue d'améliorer l'Espace Marché et si possible de lui donner un nouveau souffle. Ces échanges ont contribué à remettre le Marché du Vieux Québec au premier plan du programme triennal d'immobilisation municipale (PTI); nous continuons dans cette veine à faire part de notre vision et des changements qui seront opportuns.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Je ne saurais trop insister également sur la force de la Coopérative qui depuis 1939 gère les destinées du Marché public de Québec; cette force indéniable assure à la fois stabilité, continuité et renouvellement. Nous devons sans cesse nous améliorer et viser l'excellence; les comportements alimentaires changent et des opportunités se présentent. Les membres de la Coopérative doivent demeurer alertes et les saisir. En ce sens, nous devons poursuivre notre affirmation en tant qu'experts et professionnels de l'agriculture. Vous comme moi partageons cette passion de la terre nourricière, du travail quotidien et constant; nous devons encourager et soutenir que cette passion puisse se continuer et perdurer. L'autonomie alimentaire d'une ville, d'une région en dépend.

En terminant, j'aimerais souligner la synergie de l'équipe en place, aussi bien Mylène et sa brigade, que le personnel et la direction générale. Merci à Daniel et à sa garde rapprochée, enfin je tiens également à partager ma satisfaction auprès des administrateurs qui consacrent beaucoup de temps à l'avancement des différents dossiers. Ensemble, nous travaillons au mieux-être de la Coopérative et à lui dessiner une destinée prometteuse, pleine d'avenir.

Arthur Cauchon
Président



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Le Président
Mesdames, messieurs les administrateurs
Chers membres et invité(e)s

Je vous remercie d'être présent pour cette assemblée annuelle de la coopérative des Horticulteurs de Québec. Au cours de cette assemblée, nous aurons l'occasion de vous informer sur l'ensemble des activités de votre coopérative pour la dernière année. Cependant, à cette étape, je me permets de vous faire un bref survol de l'année 2014.

Avant toute chose, je prends quelques instants pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur travail, leur ouverture et leur confiance. Tout spécialement cette année, le conseil a été appelé à se réunir à maintes reprises et tous ont toujours démontré une grande disponibilité.

Achalandage annuel

L'année 2014 fut en générale très positive en ce qui concerne l'achalandage. Les initiatives instaurées cette année telle que la cabane à sucre et l'activité entourant l'arrivage du crabe ont suscité un vif intérêt de la part de la clientèle. Les campagnes publicitaires et l'accent mis sur les médias sociaux ont certainement porté fruits tout au long de l'année. Finalement, le marché de Noël s'est encore amélioré cette année avec son illumination et son sapin extérieur.

L'achalandage total a donc été de 1 255 230 personnes cette année, une hausse de 3% par rapport à 2013.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Résultats généraux

La coopérative démontre encore une très bonne santé financière en 2014. Une gestion rigoureuse des finances nous a permis de dégager un bénéfice de 84 144\$ cette année.

Sans entrer trop dans les détails, les revenus ont progressé de 14,3% pour s'établir à 1 376 125\$. L'année d'exploitation complète de la cuisine du marché vs 2013 expliquant en grande partie cet écart.

Pour ce qui est des frais d'exploitations, ils ont progressé de 10,3% pour un total de 1 289 734\$.

La Cuisine du Marché

2014 a été la première année d'exploitation complète de la Cuisine du Marché. Je tiens à remercier les producteurs qui ont participé activement à son succès. Pour votre information, la cuisine a acheté cette année pour plus de 20 000\$ auprès des producteurs, transformateurs et commerçants du marché.

En plus d'offrir une alimentation de qualité, la cuisine s'est avérée être un outil de promotion pour les différents arrivages du marché. En effet, prenons par exemple la cabane à sucre et le crabe. Grâce à la cuisine du marché, nous avons réussie à faire de ses arrivages, des événements à succès qui a attiré la clientèle au marché lors de ces périodes.

Pour une première année d'exploitation complète, les résultats sont intéressants. L'année s'est soldée avec une légère perte financière. À noter qu'avant amortissement, les opérations ont dégagé un bénéfice de 16 440\$. Au final la perte nette est de 8 997\$.

Les efforts seront concentrés cette année afin d'améliorer l'offre à la clientèle, d'augmenter les achats faits auprès de nos producteurs ainsi que d'améliorer la rentabilité de cet équipement qui représente certainement un atout pour la coopérative. Je vous réitère l'importance de contribuer à la cuisine du marché via l'approvisionnement en denrées. Votre contribution permettra ainsi de mettre en valeur de plus en plus de produits disponibles au marché.



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Conclusion

Pour conclure, je suis conscient que les dernières nouvelles concernant le possible déménagement du marché sur le site d'expo-cité suscite plusieurs réactions. Nous aurons certainement plus d'informations au courant de cette année et soyez assuré qu'au cours du processus, vous serez appelés à vous prononcer sur le sujet.

Pour l'instant nous gardons le focus sur 2015 et mettrons tout en œuvre pour que le Marché du Vieux-Port de Québec soit au cœur des habitudes de consommation des gens de Québec. Certains projets d'envergure tel que la pêche blanche sur le bassin Louise viendront certainement stimuler le marché d'hiver.

Je termine en remerciant tous les gens qui collabore avec moi au quotidien et qui permette de faire en sorte que tout se déroule harmonieusement à la coopérative.

Finalement je tiens à vous féliciter, vous les producteurs, transformateurs et commerçants qui, par vos efforts et votre passion, permettent d'offrir à la clientèle des produits d'une qualité et d'une fraîcheur inégalée.

Daniel Tremblay
Directeur général



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Communication 2015

Hiver

Événements	Déroulement	Moyen de communication
St-Valentin	Souper pour 2 (Cuisine du Marché)	Concours sur place, promotion médias sociaux

Printemps

Événements	Déroulement	Moyen de communication
Cabane à sucre	3 fins de semaines (21-28 mars et 4 avril 2015), animation intérieur et terrasse, jeux. Décoration et repas dans la Cuisine du Marché.	Radio + concours Médias sociaux + site web Affichage sur place Relation de presse
Crabe des neiges	4 soirs dans la Cuisine du Marché. Offre plus complète en 2015.	Médias sociaux Affichage sur place Relation de presse
Pâques	Concours dessins d'enfants + concours	Médias sociaux Affichages sur place
Paniers du Marché	Inscription libre	Affichage sur place Médias sociaux
Campagne Jardinez au Marché	Campagne d'affichage Journée « temps des fleurs »	Affichage sur les autoroutes Radio Médias sociaux



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Été

Événements	Déroulement	Moyen de communication
Récoltes estivales	100% de taux d'occupation, dégustations, journée thématique	Affichage sur les autoroutes Radio Médias sociaux
Semaine québécoise des Marchés publics	Semaine thématique (activité à valider)	Médias sociaux Affichage sur place

Automne

Événements	Déroulement	Moyen de communication
Festival des récoltes		Affichage sur les autoroutes Radio Médias sociaux
Halloween	Bar à bonbons, concours	Médias sociaux Affichages sur place
Marché de Noël	Marché de Noël 2015	Pub journaux Pub télé Médias sociaux Affichage sur place Relation de presse

- ✓ Sondage
- ✓ Distribution flyers centre office du tourisme
- ✓ Soleil abonnement
- ✓ Infolettre
- ✓ Certificat-cadeau
- ✓ Pages jaunes



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Communication 2014

HIVER	
Évènements	Dates
Snowboard Jamboree	11-16-17-18-19 janvier 2014
St-Valentin	1 ^{er} au 13 février 2014
Distribution d'encarts publicitaires de la Cuisine	Janvier/février 2014

PRINTEMPS	
Évènements	Dates
Cabane à sucre	22-29 mars et 5 avril 2014
Crabes des Neiges	12 avril 2014
Pâques	18-19-20 avril 2014
Paniers de Famille	11 mai 2014
Les Fleurs au Marché	mi-mai 2014
Ouverture-terrasse	Fin juin 2014

ÉTÉ	
Évènements	Dates
Semaine Québécoise des Marchés Publics	15 au 24 août 2014
Festival des Récoltes	Mois de septembre 2014
Animation de la Cuisine du Marché	Juin-juillet-août 2014

AUTOMNE	
Évènements	Dates
Soupe Populaire	20 septembre 2014
Marché de Noël	27 novembre au 4 janvier 2015

Campagnes:

- ✓ Radio
- ✓ Affichage sur place et extérieur cible
- ✓ Télévision
- ✓ Animation et évènements
 - ✓ Journaux (cahiers spéciaux)
 - ✓ Médias sociaux
 - ✓ Relation de presse

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ

LE 31 DÉCEMBRE 2014

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Réserve générale	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8 à 10
Notes complémentaires	11 à 20
Renseignements complémentaires	21 à 23

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014 et les états des résultats, de la réserve générale et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Coopérative, au 31 décembre 2014, avait en sa possession des stocks pour la cuisine ainsi qu'un solde d'encaisse dans lequel figurait des sommes attribuables à des guichets automatiques. Comme nous n'avons pas procédé à la prise d'inventaire des stocks et au décompte des guichets automatiques à cette date, nous ne sommes pas en mesure d'émettre une opinion d'audit sur ces postes. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

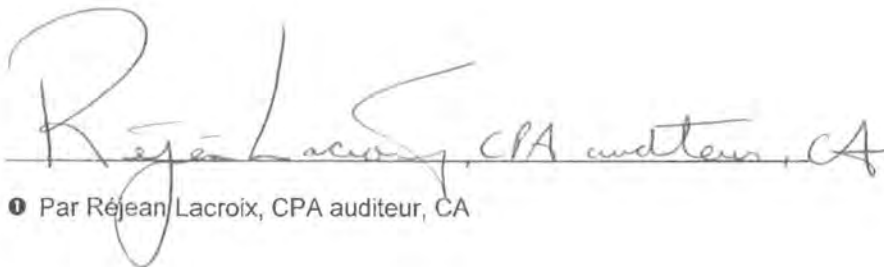
Opinion

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec Réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

SCFA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD INC. ❶

Le 16 février 2015

Québec



❶ Par Réjean Lacroix, CPA auditeur, CA

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
PRODUITS (annexe 1)	1 376 125 \$	1 203 950 \$
FRAIS D'EXPLOITATION (annexe 2)	<u>1 289 734</u>	<u>1 169 637</u>
EXCÉDENT D'EXPLOITATION	86 391	34 313
PERTE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<u>(2 247)</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT AVANT IMPÔTS ET RISTOURNES	<u>84 144 \$</u>	<u>34 313 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RÉSERVE GÉNÉRALE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
RÉSERVE GÉNÉRALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	679 395 \$	653 568 \$
TROP PERÇU DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	34 313	24 067
IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	(5 098)	-
IMPÔTS RECOUVRÉS DES EXERCICES ANTÉRIEURS	<u>-</u>	<u>1 760</u>
RÉSERVE GÉNÉRALE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>708 610 \$</u>	<u>679 395 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

BILAN
31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	516 588 \$	357 509 \$
Épargne à terme rachetable, 0.65%, échéant le 19 janvier 2015	9 815	8 542
Créances (note 3)	52 434	145 578
Stocks	33 108	17 129
Frais payés d'avance	5 784	3 737
Placement réalisable au cours du prochain exercice (note 4)	<u>156 712</u>	<u>-</u>
	774 441	532 495
PLACEMENT (note 4)	-	154 854
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	282 705	318 335
ACTIF INCORPOREL (note 6)	<u>12 686</u>	<u>18 100</u>
	<u>1 069 832 \$</u>	<u>1 023 784 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

BILAN
31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 8)	142 180 \$	170 618 \$
Subventions reportées	9 200	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	<u>14 497</u>	<u>13 752</u>
	165 877	184 370
DETTE À LONG TERME (note 9)	<u>41 201</u>	<u>55 706</u>
	<u>207 078</u>	<u>240 076</u>
AVOIR DES MEMBRES		
Parts sociales et privilégiées (note 10)	<u>70 000</u>	<u>70 000</u>
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Réserve générale	708 610	679 395
Excédent avant impôts et ristournes	<u>84 144</u>	<u>34 313</u>
	<u>792 754</u>	<u>713 708</u>
	<u>1 069 832 \$</u>	<u>1 023 784 \$</u>
ENGAGEMENTS (note 11)		

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent avant impôts et ristournes	84 144 \$	34 313 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	52 181	41 354
Dotation à l'amortissement - actifs incorporels	11 664	9 538
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	2 247	-
	<u>150 236</u>	<u>85 205</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(54 607)</u>	<u>151 407</u>
	<u>204 843</u>	<u>236 612</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'un placement	(1 858)	(2 227)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 548)	(171 874)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	750	-
Acquisition d'actif incorporel	(6 250)	(6 500)
	<u>(26 906)</u>	<u>(180 601)</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	- \$	75 000 \$
Remboursement de la dette à long terme	(13 760)	(5 542)
Émission de capital social	1 000	1 000
Rachat de capital social	(1 000)	(2 000)
Impôts sur l'excédent de l'exercice précédent	(5 098)	-
Impôts recouvrés des exercices antérieurs	-	1 760
	<u>(18 858)</u>	<u>70 218</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	159 079	126 229
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>357 509</u>	<u>231 280</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>516 588</u></u> \$	<u><u>357 509</u></u> \$

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Diminution (augmentation)		
Épargne à terme rachetable	(1 276) \$	247 386 \$
Créances	93 145	(101 056)
Stocks	(15 979)	(17 129)
Frais payés d'avance	(2 047)	4 370
Impôts sur les bénéfices à recevoir	-	16 005
Augmentation (diminution)		
Créditeurs et frais courus	<u>(19 236)</u>	<u>1 831</u>
	<u>(54 607) \$</u>	<u>151 407 \$</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u>516 588 \$</u>	<u>357 509 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2014****1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La coopérative, régie par la Loi sur les coopératives, fournit à ses membres des services de mise en marché de leurs produits par la location de places de marché.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé de la Partie II du manuel CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que la société ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite...)

CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits sont constatés lorsqu'il existe un accord, que les biens et les services sont livrés, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

PLACEMENT

Le placement est comptabilisé au coût.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions s'y rapportant, et amorties sur la durée estimative de leur utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif ou linéaire, aux taux annuels suivants :

Mobilier de bureau	10% dégressif
Équipement	10% dégressif
Mobilier cuisine	20% dégressif
Équipement informatique	30% dégressif
Améliorations locatives	10% linéaire
Équipement de cuisine	20% dégressif
Équipement	10% dégressif

ACTIF INCORPOREL

Site Web	33% linéaire
----------	--------------

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2014**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite...)**

SUBVENTIONS

Les subventions relatives aux immobilisations sont déduites du coût de ces dernières. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées dans les produits.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La coopérative utilise la méthode des impôts exigibles pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation des instruments financiers

La coopérative évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme et des créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2014

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite...)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieur à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

PARTICULARITÉS DES COOPÉRATIVES

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé à l'exception de la particularité suivante qui découle des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application:

Selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, les parts des membres devraient être comptabilisées au passif du bilan, alors que la Loi sur les coopératives stipule que toutes les parts émises par une coopérative doivent être inscrites à la rubrique "Avoir des membres" au bilan.

L'excédent net présenté à l'état des résultats est établi avant ristournes et impôt sur le revenu. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent net, les ristournes et les impôts sur le revenu seront inscrits à la réserve générale au cours du prochain exercice.

3 - CRÉANCES

	2014	2013
Subventions	10 000 \$	97 350 \$
Créances	<u>42 433</u>	<u>48 228</u>
	<u>52 433 \$</u>	<u>145 578 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2014

4 - PLACEMENT

	2014	2013
Épargne à terme, 1.20%, échéant le 21 février 2015	156 712 \$	154 854 \$
Placement réalisable au cours du prochain exercice	<u>(156 712)</u>	<u>-</u>
	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>154 854</u></u> \$

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	21 428 \$	17 514 \$	3 914 \$	4 348 \$
Équipement	272 917	177 303	95 614	96 049
Mobilier cuisine	23 596	5 337	18 259	14 886
Équipement informatique	53 047	41 372	11 675	16 681
Améliorations locatives	428 754	313 998	114 756	138 262
Équipement de cuisine	<u>53 455</u>	<u>14 968</u>	<u>38 487</u>	<u>48 109</u>
	<u><u>853 197</u></u> \$	<u><u>570 492</u></u> \$	<u><u>282 705</u></u> \$	<u><u>318 335</u></u> \$

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2014

6 - ACTIF INCORPOREL

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Actif incorporel amorti				
Site Web	<u>38 115 \$</u>	<u>25 429 \$</u>	<u>12 686 \$</u>	<u>18 100 \$</u>

7 - EMPRUNT BANCAIRE

La coopérative dispose d'une marge de crédit Desjardins d'un montant autorisé de 50 000\$, portant intérêt à un taux de 8.00%, elle n'est pas utilisée au 31 décembre 2014. Elle dispose également d'une limite de crédit Accord D autorisée à 20 000\$, elle n'est pas utilisée au 31 décembre 2014.

8 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2014	2013
Fournisseurs	77 398 \$	54 294 \$
Retenues à la source	13 334	25 555
Taxe sur les produits et services	9 718	7 884
Taxe de vente du Québec	19 309	11 229
Provision pour loyers (note 11 et 12)	<u>22 421</u>	<u>71 656</u>
	<u>142 180 \$</u>	<u>170 618 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2014

9 - DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Emprunt Caisse populaire, d'un montant autorisé de 75 000\$, 5.30%, remboursable par versements mensuels de 1 426\$ incluant les intérêts, échéant le 15 juillet 2018, garanti par une hypothèque mobilière sur les biens servant à l'exploitation de l'entreprise, les droits et indemnités d'assurance couvrant les biens donnés en garantie ainsi que les créances, effets ou sommes d'argent provenant de la location et vente ou autre aliénation des biens hypothéqués.	<u>55 698 \$</u>	<u>69 458 \$</u>
	55 698	69 458
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>14 497</u>	<u>13 752</u>
	<u>41 201 \$</u>	<u>55 706 \$</u>
Versements estimatifs de la dette à long terme pour les quatre prochains exercices :		
	2015	14 497 \$
	2016	15 285 \$
	2017	16 115 \$
	2018	9 801 \$

10 - PARTS SOCIALES ET PRIVILÉGIÉES

CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales.

La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10\$, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la loi.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2014

10 - PARTS SOCIALES ET PRIVILÉGIÉES (suite...)

Chaque membre doit détenir 100 parts sociales de qualification. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts sociales de qualification détenu. Les parts sociales de qualification sont payables comptant.

En fin d'exercice, les parts sont réparties comme suit:

	Nombre de parts		Valeur	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Parts sociales	<u>70</u>	<u>70</u>	<u>70 000 \$</u>	<u>70 000 \$</u>

11 - ENGAGEMENTS

La coopérative a signé un bail avec la Ville de Québec le 20 février 1998, s'étendant sur une durée de 21 ans à compter de janvier 1998, jusqu'au 31 décembre de l'an 2018. Ce bail n'est pas sujet à tacite reconduction, cependant la coopérative conserve un droit préférentiel pour toute négociation de location.

La charge de loyer s'élève à 155 378\$ pour l'exercice 2014, soit la charge de l'exercice 2008 indexée en fonction de l'IPC de chacune des années civiles. Étant donné qu'il n'y a pas eu d'entente pour fixer le loyer annuel des 10 dernières années du bail, on calcule l'augmentation de la charge de loyer selon l'IPC jusqu'à ce qu'il y ait une entente.

Une provision est prise pour tenir compte de l'augmentation du loyer, la provision s'élève à 22 421\$ au 31 décembre 2014.

Ces loyers annuels sont payables par 4 versements égaux.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2014****12 - CHANGEMENT D'ESTIMATION COMPTABLE**

Une provision de 50 000\$ a été calculée au cours des dernières années pour inscrire le montant que la coopérative devait à la Ville de Québec pour les frais de déneigement et d'ordures étant donné qu'aucune facture n'était émise par la Ville pour ces services et qu'aucun paiement n'avait été fait. Suite à de nouvelles informations, entre autre que le déneigement du stationnement est pris en charge par le responsable du stationnement et que la coopérative paie elle-même un fournisseur pour le service des ordures, la provision comptabilisée n'était plus justifiée. Suite à ces informations, la provision en lien avec le déneigement et les ordures a été annulée en entier dans l'exercice en cours et le résultat net a été affecté. La comptabilisation de la provision pour les loyers n'a pour sa part eu aucun changement d'estimation comptable.

13 - OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la coopérative a effectué 60% de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2014****14 - INSTRUMENTS FINANCIERS****RISQUES ET CONCENTRATIONS**

La coopérative, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de la coopérative aux risques au 31 décembre 2014.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La coopérative est exposée au risque de crédit sur les comptes à recevoir de ses clients. À cette fin, elle s'est dotée d'une politique en matière de crédit qui prévoit l'analyse de la situation financière de ses clients, ce qui diminue son risque à un niveau modéré.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut deux types de risques pour la coopérative: le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne la facilité de crédit à taux d'intérêt fixe. Les risques auxquels elle est exposée sont minimes.

RISQUE DE PRIX AUTRE

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La coopérative est peu exposée à ce risque puisqu'elle détient des placements qui ne sont pas cotés en bourse.

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
PRODUITS		
Loyers	718 470 \$	715 762 \$
Revenus cuisine (annexe 3)	351 077	201 442
Publicité	127 750	127 379
Guichet automatique	36 484	44 936
Services	57 280	57 585
Subvention	22 150	42 601
Remboursement taxes scolaires	-	3 773
Crédit d'impôt - Stage en milieu de travail	-	2 138
Remboursement d'un partenaire pour étude de marché	4 052	-
Ajustement provision (note 12)	50 000	-
Autres	3 582	3 496
Intérêts	5 280	4 838
	<u>1 376 125 \$</u>	<u>1 203 950 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
FRAIS D'EXPLOITATION		
Loyers	155 378 \$	153 081 \$
Salaires et charges sociales	304 618	322 771
Énergie (couvert 7 jours par rien)	108 557	89 992
Publicité	155 080	122 471
Évènements	43 236	30 433
Assurances	11 345	10 495
Entretien et réparation	23 050	30 549
Location d'équipement	3 030	3 997
Petits équipements	1 879	1 029
Guichet automatique	4 346	3 187
Vidanges et déneigement	-	10 000
Honoraires professionnels WTF ???	37 592	9 741
Association, licences et permis	1 820	1 943
Télécommunications	6 874	9 091
Papeterie et frais de bureau	6 476	4 809
Assemblée annuelle	2 600	3 532
Déplacements	476	2 634
Frais de représentation → départ de Kevin C.	3 034	9 609
Formation et réseautage	1 138	4 609
Jeton de présence	14 100	13 350
Dédommagement	-	1 103
Intérêts et frais bancaires	3 273	1 497
Activités sociales et certificat-cadeau	2 039	1 517
Dépenses cuisine (annexe 3)	360 074	288 991
Divers	1 311	1 680
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	26 744	27 988
Dotation à l'amortissement - actifs incorporels	11 664	9 538
	<u>1 289 734 \$</u>	<u>1 169 637 \$</u>

LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
RÉSULTATS "CUISINE DU MARCHÉ"		
VENTES	351 077 \$	201 442 \$
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES		
Aliments	95 581	68 851
Boissons	11 202	8 700
Frais de transport	1 231	1 509
Stocks à la fin	<u>(15 979)</u>	<u>(17 129)</u>
	<u>92 035</u>	<u>61 931</u>
MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	259 042	139 511
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales <i>40 000 pour janvier - février - Mars</i>	152 560	109 449
Loyers	34 537	30 441
Fournitures et emballages <i>euhhh?</i>	9 360	18 131
Entretien	11 589	11 725
Location d'équipement	3 009	2 650
Uniformes	40	1 859
Publicité	15 136	3 851
Assurances	1 883	898
Honoraires professionnels <i>euhhh?</i>	2 576	20 182
Frais de représentation <i>euhhh?</i>	362	8 171
Formation et réseautage	665	125
Papeterie et frais de bureau	1 855	2 378
Intérêts sur la dette à long terme	3 347	1 587
Intérêts et frais bancaires	5 683	2 247
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	<u>25 437</u>	<u>13 366</u>
	<u>268 039</u>	<u>227 060</u>
PERTE NETTE	<u><u>(8 997) \$</u></u>	<u><u>(87 549) \$</u></u>



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Budget 2015

	REVENUS DE LOCATION	BUDGET 2015	RÉALISÉ AU 31-12-14	BUDGET 2014
1	Revenus de location	720 000 \$	718 470 \$	708 715 \$
	Sous-total des revenus de location	720 000 \$	718 470 \$	708 715 \$
	REVENUS DE SERVICES ET AUTRES			
2	Revenus guichets	35 000 \$	36 484 \$	42 000 \$
3	Revenus de publicité & événements	128 000 \$	127 750 \$	126 500 \$
4	Revenus d'intérêts de placement	1 500 \$	5 280 \$	1 500 \$
5	Revenus services	58 000 \$	57 280 \$	56 800 \$
6	Revenus de subventions et commandites	32 000 \$	26 202 \$	40 000 \$
7	Revenus pénalités, ristournes et autres	3 000 \$	53 582 \$	5 000 \$
8	Ventes cuisine	361 000 \$	351 077 \$	375 000 \$
	Sous-total des revenus de services et autre	618 500 \$	657 655 \$	646 800 \$
	Total des revenus	1 338 500 \$	1 376 125 \$	1 355 515 \$
	FRAIS D'OPÉRATION	BUDGET 2015	RÉALISÉ AU 31-12-14	BUDGET 2014
9	Loyer	158 485 \$	155 378 \$	154 612 \$
10	Énergie	110 000 \$	108 557 \$	96 000 \$
11	Entretien	25 000 \$	23 050 \$	30 000 \$
12	Déchets	- \$	- \$	5 000 \$
13	Déneigement	- \$	- \$	5 000 \$
14	Publicité	125 000 \$	155 080 \$	113 000 \$
15	Événements et graphisme	40 000 \$	43 236 \$	40 000 \$
16	Certificat/cadeaux/média	2 000 \$	2 039 \$	2 000 \$
	TOTAL DES FRAIS D'OPÉRATION	460 485 \$	487 340 \$	445 612 \$
17	Rémunération administrateurs	15 000 \$	14 100 \$	13 350 \$
18	Salaires et charges sociales	312 400 \$	304 618 \$	334 428 \$
19	Télécommunications	7 500 \$	6 874 \$	10 000 \$
20	Assurances	11 500 \$	11 345 \$	10 250 \$
21	Assemblée générale annuelle	3 000 \$	2 600 \$	2 000 \$
22	Location d'équipement	3 500 \$	3 030 \$	3 500 \$
23	Amortissements	38 400 \$	38 408 \$	38 000 \$
24	Achat petits équipements	1 500 \$	1 879 \$	1 000 \$
25	Frais de bureau	6 500 \$	6 476 \$	6 000 \$
26	Déplacements	1 000 \$	476 \$	3 000 \$
27	Représentation	5 000 \$	3 034 \$	9 500 \$
28	Association, licences et permis	2 000 \$	1 820 \$	11 000 \$
29	Frais d'administration des guichets	4 500 \$	4 346 \$	3 500 \$
30	Dédommagement	- \$	- \$	600 \$
31	Formation et réseautage	2 500 \$	1 138 \$	6 000 \$
32	Honoraires professionnels	25 000 \$	37 592 \$	10 000 \$
33	Intérêts, frais bancaires et collection	3 300 \$	3 273 \$	2 000 \$
34	Divers	1 500 \$	1 311 \$	1 500 \$
35	Dépenses Cuisine du Marché	358 697 \$	360 074 \$	370 000 \$
	Total frais d'administration	802 797 \$	802 394 \$	835 628 \$
	Total des dépenses	1 263 282 \$	1 289 734 \$	1 281 240 \$
	Bénéfice net	75 218 \$	86 391 \$	74 275 \$



COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

BUDGET CUISINE DU MARCHÉ 2015

Budget 2015 réalisé au 31-12-14

Budget 2014

	Budget 2015 réalisé au 31-12-14	Budget 2014	Budget 2014
REVENUS DE CUISINE	361 000 \$	351 077 \$	375 000,00 \$
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES			
ALIMENTATION	98 192 \$	95 581 \$	120 000 \$
BOISSON	11 552 \$	11 202 \$	16 125 \$
FRAIS TRANSPORT	1 400 \$	1 231 \$	2 000 \$
STOCK	(16 000) \$	(15 979) \$	
	95 144 \$	92 035 \$	138 125 \$
MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	265 856 \$	259 042 \$	236 875 \$
FRAIS D'EXPLOITATION			
SALAIRES ET CHARGES SOCIALE	156 000 \$	152 560 \$	158 000 \$
LOYER	35 228 \$	34 537 \$	37 200 \$
FOURNITURES D'EMBALLAGE	9 500 \$	9 360 \$	5 000 \$
ENTRETIEN	10 000 \$	11 589 \$	6 500 \$
LOCATION D'ÉQUIPEMENT	3 000 \$	3 009 \$	
UNIFORME/VÊTEMENT	100 \$	40 \$	500 \$
PUBLICITÉ	11 000 \$	15 136 \$	
ASSURANCES	1 900 \$	1 883 \$	
HONORAIRES PROFESSIONNELS	2 600 \$	2 576 \$	2 000 \$
FRAIS DE REPRÉSENTATION	375 \$	362 \$	
FORMATION ET RÉSEAUTAGE	800 \$	665 \$	
PAPETERIE BUREAU	1 800 \$	1 855 \$	1 000 \$
INTÉRÊT SUR DETTE	3 350 \$	3 347 \$	3 100 \$
FRAIS D'ADMINISTRATION ET BANCAIRE	5 900 \$	5 683 \$	4 500 \$
AMORTISSEMENT	22 000 \$	25 437 \$	14 000 \$
Total des frais	263 553 \$	268 039 \$	231 800 \$
Bénéfice net (perte nette)	2 303 \$	(8 997) \$	5 075 \$

* Achat chez les producteurs du marché en 2015:

21 800 \$

Producteurs saisonniers : Producteur agricole ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Bédard	Bruno	Bruno et Michel Bédard	4
Bégin	Claude	Ferme Bégin inc.	43
Blouin	Marc-André	Ferme André Blouin S.E.N.C.	14
Blouin	François	Ferme François Blouin inc	15
Demers	Gaétan	Ferme Gaétan Demers	34
Drouin	Gaston	Ferme Gaston Drouin	39
Dubuc	Claude	La Ferme Dubuc Senc.	132
Fiset	Gaétan	Serres A.GIGUÈRES Inc	53
Fortier	Richard	Ferme Richard Fortier	47
Gariépy	Antonio	Antonio Gariépy	52
Giguère	Geneviève	Les Fleurs de l'Île	36
Larue	Denis & Jules	Ferme Ancestrale Inc.	71
Leclerc	Raynald	Ferme Raynald Leclerc	72
Letarte	Bruno	Les Jardins du Petit Pré Inc	80
Létourneau	Romuald	Rodrigue Létourneau & fils	84
Marcoux	France	Potager France Marcoux	86
Marquis	Jacques	Jacques Marquis	87
Pageau	Benoît	Cultiva Fleurs Pageau	97
Plante	Denis	Ferme Denis Plante	269
Plante	Jérôme	Ferme Léonce Plante	270
Pouliot	Carol	Les Clos de la Chapelle	153
Turcotte	Luc	Verger Viateur Turcotte & fils	132
Marcoux	Jean-François	Légumier Marcoux	279

Producteurs tranformateurs annuels : Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation de 8 mois ou plus sur le marché

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
X Thibault	Guillaume	Atkins & frères inc.	272
Bilodeau	Claude	Cidrerie Verger Bilodeau	138
Jobin	Natacha	La Ferme Québec Oies	273
Cauchon	Arthur	Ferme Arthur Cauchon Inc.	20
Desbois	Bertrand	Distributions Bertrand Desbois inc.	151
Gagnon	Jean-Nil	Ferme Gagnon	51
Gaudreault	Lilianne	Les Produits Camélus	152
Hébert	Roch	Les Serres Roch Hébert	63
Klein Yolande/	Vignoble Kobloth	Les Canardises/Vignoble Kobloth	271
Leclerc	Mario	Entreprises Prince Leclerc et Associés	76
Morency	Steve	Ferme L & S Morency	95
Pedneault	Michel	Pépinière et Verger Pedneault frères	148
Tremblay	Raymonde	Centre de l'Émeu de Charlevoix	147
Potvin	Lyne	Ferme Les Arpents Bleus	275
Leduc	Denis	Vignoble Le Plein d'Amour	267
Lavoie	Francis	9054-2291 QUÉBEC INC.(Vignoble de	282
Bourget	Carl	Gestion Carl Bourget	143

Producteurs transformateurs saisonniers : Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Godbout	Pierre	Pierre Godbout	56
Gosselin	Louis	Ferme François Gosselin Inc.	58
Hébert	Dany	Ferme Le Comte Roussy	62
Huot	Gilmond	Ferme Gilmont Huot	64
Lachance	Jean-Marie	Jean-Marie Lachance	67
Marquis	Suzie	Ferme Suzie Marquis	88
Mc Isaac	Jacques	Vin Artisanal Le Ricaneux	257
Monna	Anne	Cassis Monna et filles	145
Plante	Pierre	Polyculture Plante inc.	102
Steinbach	Philippe	Domaine SteinBach Inc.	146
Godin	Vincent	Pampev	281

Membre associé : Transformation agroalimentaire ou revente

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Côté	Jacques	Aliments Trigone	268
Floch	Éric	La Route des Indes	261
Krismann	Benjamin	Mignon 1860 Inc	279
Simard	Pierre-Luc	Novableu Inc.	278
Desmarais	David	Les Pâtes Fraîches du Marché	274
Roy	Guylaine	9186-5493 Québec inc.	154
Servant	Christian	Poissonnerie Gaspésienne-Les Délice	276
Tremblay	Andrée	La Fromagère du Marché	265
Lauriot	Anthony	Fou du bio	283



marchevieuxport.com

COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC Composition du conseil d'administration (Février 2015)

Groupe 1: PRODUCTEURS-TRANSFORMATEURS ANNUELS (2 administrateurs)			
Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation de 8 mois ou plus sur le marché.			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Arthur Cauchon	producteur-transformateur annuel	12	Février 2016
Lyne Morency	producteur-transformateur annuel	12	Février 2017
Groupe 2: PRODUCTEURS TRANSFORMATEURS SAISONNIERS (1 administrateur)			
Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois.			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Suzie Marquis	producteur-transformateur saisonnier	7	sortant
Groupe 3: PRODUCTEURS SAISONNIERS (2 administrateurs)			
Producteur agricole ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois.			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Gaétan Fiset	producteur saisonnier	4	Février 2016
Luc Turcotte	producteur saisonnier	2	sortant
GROUPE 4 : Membre associé (1 administrateur selon la fraction prévu par la loi)			
Transformation agroalimentaire ou revente			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Andrée Tremblay	Revendeur agroalimentaire	12	Février 2017
Administrateur non-membre (1 administrateur)			
Administrateurs en poste	Catégorie de membre	Présence au marché	Fin du mandat
Jean-Paul Desjardins	externe		sortant

**Poste en élection: 2 Postes d'administrateurs du Groupe
1 administrateur non-membre**

